

CEPSEM

Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être

Complément de la santé et du mieux-être des Québécois

ÉVÉNEMENT PRIVÉ, SUR INVITATION SEULEMENT

Dans le cadre de la Série 2015 de petits-déjeuners du CEPSEM présentée par



Jeudi, 30 avril 2015

7 h 30 à 9 h 00, au 1 Place Ville-Marie, bureau 2500 (Norton Rose Fulbright)

Innover et améliorer l'accès aux services de santé : et si l'on comptait davantage sur les coopératives et mutuelles ?



En France, une mutuelle de santé possède et gère des centaines d'établissements de santé allant du petit cabinet à l'hôpital. Au Brésil, plus de 33% du corps médical est membre de coopératives. Au Rwanda, 90% de la population est couverte par une police d'assurance-maladie offerte par des mutuelles de santé. Au Japon, le réseau des coopératives de santé est à l'avant-garde mondiale en matière de prévention et de santé psychosociale des aînées. Au Saguenay, une coopérative de services à domicile a des ententes de services avec plusieurs résidences pour personnes âgées et des résidences logeant des personnes souffrantes de déficiences physiques.

Jean-Pierre Girard, expert-conseil international en entreprises collectives; affilié à École des Sciences de la Gestion, UQAM

Depuis plus de 20 ans, monsieur Girard œuvre comme conférencier, enseignant et expert dans des mandats et missions d'études à travers le monde, notamment avec Médecins sans frontière, les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économique. Au Québec, il a conçu le plan d'affaires donnant naissance à la coop santé Aylmer, premier cas d'une conversion d'une clinique en coopérative de solidarité. Récemment, pour le compte du Sommet international des coopératives, il a dirigé le rapport sur les coopératives et mutuelles dans le domaine de la santé recensant 59 pays.